



« Informer, orienter, accompagner le dépôt d'une demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées »

Formation de base et gratuite proposée par la MDPH de la Savoie à ses partenaires

Contexte

Afin de bénéficier de droits, d'orientations et de prestations, les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants déposent des demandes auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La constitution des dossiers de demande représente un enjeu important pour les personnes. C'est à partir de son contenu que la Commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) prendra des décisions correspondant à leurs attentes et à leurs besoins, en tenant compte du cadre réglementaire.

De nombreux professionnels ou bénévoles d'organisations différentes reçoivent, informent, orientent ou accompagnent les personnes dans leurs démarches auprès de la MDPH.

Contenu de la formation

- ✓ Organisation et fonctionnement de la MDPH
- ✓ Définition du handicap
- ✓ Constitution du dossier de demande : formulaire de demande, certificat médical, pièces complémentaires
- ✓ Circuit des demandes : dépôt de la demande, évaluation, décision, recours
- ✓ Droits, prestations et orientations accordées par la CDAPH

Objectifs

Permettre une meilleure compréhension des démarches à effectuer auprès de la MDPH, afin de pouvoir mieux informer, orienter ou accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants.

Public visé

Professionnels (agents d'accueil, travailleurs sociaux...) du secteur social, de la santé, du médico-social ou bénévoles d'associations de Savoie dont les missions intègrent l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation ou l'accompagnement des personnes dans leurs démarches auprès de la MDPH.

Animation de la formation

Assistant de service social chargé d'accueil, MDPH de la Savoie

Contact : partenariat-mdph73@mdph73.fr

Lieu :

Service formation du Département de la Savoie

116, rue Sainte Rose

73 000 CHAMBERY

Nombre de stagiaires

- ✓ 12 par demi-journée
- ✓ Pas plus de deux participants d'un même service ou d'une même structure sur une session

Remis à l'issue de la formation :

- ✓ Attestation de formation
- ✓ Questionnaire d'évaluation
- ✓ Support de présentation